



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur F.F.C

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Siège social : Vélodrome des Olives, BP 1, 13381 MARSEILLE Cedex 13 Tel 04.91.12.23.10

Antenne : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

Réunion Bureau Exécutif REGION SUD du Mardi 23/03/21

Visioconférence 19h00-20h45

Excusés : Mme CANU.MA – Mr BROCARD.P – Tous deux hospitalisés.

- Lecture du compte rendu du BE du 15/02/21 afin de faire le point précis sur le reste à faire éventuel édicté à cette date. Le PV est adopté à l'unanimité.
- Le Président C.LAZARINI revient sur la visioconférence du 13/02/21 mise en place par le Président Michel CALLOT. Les Présidents départementaux et le BE Région Sud étaient invités à cette réunion (9h30 à 11h00). Le Président M.CALLOT était accompagné de Mrs Y.POUET et E.JACOTET.

Mr PETIT .JL était absent (connexion impossible)

Mr GIRAUD.B représentait le CD 04.

Mr CALLOT fait rapidement le bilan de sa mandature car il souhaite échanger avec les représentants des clubs au travers des élus des Comités Départementaux et du Comité Régional.

-Gros travaux d'investissement humain pour restructurer le Siège FFC

-Restauration des finances fédérales

-Modernisation des « outils » FFC

-Structuration de la DTN pour la performance et le développement

-Elargissement des communautés cibles des actions FFC (ADN de compétitions, élargissement de la base FFC)

Mr CALLOT souhaite que les représentants REGION SUD s'expriment sur les sujets qu'ils souhaitent.

Mr LAZARINI indique à Mr CALLOT que certaines personnes en REGION SUD avaient publié durant la campagne électorale régionale, que la FFC n'aimait pas l'équipe REGION SUD qui était à la gouvernance du Comité Régional depuis la fusion. Mr CALLOT apporte un démenti formel et fait état au contraire des échanges de qualité entre les élus, lui-même et les membres du CA REGION SUD. Il invite l'équipe REGION SUD à ne pas prêter attention à ce genre de message et demande si cela venait à se reproduire de lui en faire immédiatement copie.





Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur F.F.C

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

Mr LAZARINI informe le Président CALLOT que l'ensemble des intervenants REGION SUD de ce soir ont préparé cette réunion. Il fait lecture des remarques et questions.

Mr CALLOT apporte des réponses et précisions, il indique que sur la prochaine mandature l'objectif sera d'améliorer encore plus profondément la structure fédérale.

Il demande à Mr LAZARINI de lui envoyer l'ensemble des questions et remarques posées ce jour afin d'en faire une synthèse avec celles des visioconférences des autres comités.

(Coûts des licences JEUNES et SERVICE à revoir, Revoir la communication du Siège vers les clubs, et les Comités, L'aide financière fédérale de 10 € a été mal vécu par les clubs car elle était réservée aux licences jeunes seulement, Valoriser véritablement l'acteur qu'est le club dans l'apport des licences, Remise à niveau des diplômes sous le contrôle des formateurs régionaux et pas de l'INF)

• SITUATION

➤ Le Comité, en dehors des 11 € par licence, a obtenu aucune rentrée financière liée aux organisations La situation au 24/03/21 va nous obliger à revoir une nouvelle fois le budget prévisionnel 2021.

Rappel, au niveau du budget prévisionnel actuel nous n'avons pas prévu de payer les trimestres d'assurance de montant 31206 €. (10 402 € au 31/04/21, 30/06/21 et 30/09/21)

➤ Depuis le 15/03/21 Mme BRUSQUET. N ne fait plus partie de l'effectif, elle a démissionné. Le solde de tout compte lui a été adressé et payé.

➤ Une situation au 26/03/21 faisant état des licences, des organisations et autres points particuliers sera adressée à tous les clubs et CA.

➤ Au 23/03/21 nous avons un écart de 813 licences (perte) par rapport au 23/03/20 et 1433 licences (perte) par rapport à fin 2020. L'ensemble des Comités Régionaux enregistre également les même niveaux de perte de licences.

➤ TOUR REGION SUD JUNIORS. Suite au report des dates initiales du fait de la pandémie, tous nos prestataires ont été contactés. Il est à noter que ces nouvelles dates sont en concurrence avec d'autres épreuves et qu'il faudra s'adapter pour permettre un déroulé conforme aux exigences. A ce jour BERNARD Auguste, voiture ouvreuse ne sera libre que le 12/06/21, 03/07/21 et 04/07/21. Mme ROSE Chantal sera disponible sur





Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur F.F.C

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

toutes les étapes. ACP (voiture neutre) sera diapo les 22/05/21 ,23/05/21, 12/06/21, 13/06/21. Pour les 03 et 04/07/21 mises à disposition du véhicule du CD83 avec deux personnes d'ACP. Pour les Arbitres Mr GARAIX à planifié les différentes disponibilités. Pour le CAR PODIUM, madame JUILLET Brigitte à fait la demande et attend les réponses. Au titre de la communication l'affiche 2021 est préparée mais reste en attente des retours des différents organisateurs pour sa finalisation et diffusion sur le site et vers Direct vélo. Pour le book en attente des parcours et informations associées à l'épreuve, dernière relance le 27/03/21. Pour information il y aura 2 clm individuels sur le TOUR REGION SUD..

- Au niveau des calendriers Régionaux BMX, VTT et CT il est impératif de mentionner les épreuves Nationales voire internationales afin d'avoir une vision très large des évènements. Les responsables suivants sont chargés de transmettre vers le COMIITE au quotidien toutes les mises à jour.

-BMX : Mr BROCARD.P

-VTT : Mme GAMBA.C

-CT : Mme JUILLET.B

L'insertion sur le site sera effectuée après validation par Mr BERGEAT .R .

Il s'avère que nous devons inciter et encourager les organisateurs si le blocage actuel lié au COVID 19 persiste, à organiser les épreuves essentiellement sur le public prioritaire (70%) et (30%) non prioritaire.

Cette situation pourrait paraître satisfaisante car d'autres sports sont complètement bloqués, mais elle est incomprise car plus de 80% de nos licenciés restent sans pouvoir participer aux compétitions. Nous avons souligné cet état de fait au siège fédéral afin que notre BE National obtienne les dérogations d'organisation tout publique.

- Composition des Commissions Régionales

Tous les membres du CA devraient par principe travailler au sein des différentes commissions, ils doivent donc se rapprocher des Responsables de commission pour candidater.

Mr LAZARINI .C rappelle que les Responsables doivent ouvrir également aux élus volontaires des Comités Départementaux.





Provence-Alpes-Côte d'Azur

Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur F.F.C

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

- Règlement intérieur : Mr DUMOULIN .P propose de diffuser rapidement aux BE le règlement corrigé comme demandé sur le premier CA pour observation avant validation sur le prochain CA.
- Pour information au 17/03/21 les pertes financières pour le Comité régional en comparaison avec l'exercice sportif normal 2019 sont de 33 000 € (Reversions, Dt et assurance)
- Au niveau du BMX : nous sommes dans l'attente de la proposition de Convention d'utilisation de la butte 8 m pour l'ensemble des clubs de la REGION SUD. Un courrier a été adressé à Mr GARCIA Stéphane.
- Pour le VTT : Mme GAMBA C. fait état des décisions qui ont été prises sans aucune consultation vers les responsables VTT des régions, ni des nouveaux élus fédéraux du collège VTT pour la COUPE de France VTT de GUERET.

Résumé effectué à partir des documents FFC : Depuis le 21/03/21 à 20h00, le nombre de pilotes inscrits sur l'épreuve ayant le statut PRIORITAIRE est arrêté. Pour les non prioritaires (30%) les critères sportifs des points UCI sont déterminants.

FFC SAISON VTT 2021 PRIORITAIRES

HOMMES : 38 / FEMMES : 16 / U23 H : 30 / U23 F : 17 / U19 H : 35 / U19 F : 9

Nombre de pilotes pour les 30% NON PRIORITAIRES

HOMMES : 16 / FEMMES : 6 / U23 H : 12 / U23 F : 7 / U19 H : 15 / U19 F : 3

Au total / 145 prioritaires et 60 non prioritaires. / 205 PILOTES.

On peut regretter que les non prioritaires du dimanche soient les mêmes que ceux du samedi. (120 pilotes en lieu et place des 60)

- Nous souhaitons que la municipalité de Marseille effectue la réhabilitation du Vélodrome des Olives afin que nous puissions au-delà des compétitions, organiser les stages de détection, le savoir rouler,
- La Convention avec le *Mécène* va très certainement aboutir et permettre de poursuivre l'amélioration de l'image du Comité Régional.

Le Président du Comité

Christian LAZARINI

Le Secrétaire Général

Philippe DUMOULIN

